

L'Affaire Dreyfus

À la fin de l'année 1894, le capitaine de l'armée française Alfred Dreyfus, polytechnicien, Juif d'origine alsacienne, accusé d'avoir livré aux Allemands des documents secrets, est condamné au bagne à perpétuité pour trahison et déporté sur l'île du Diable. À cette date, l'opinion comme la classe politique française sont unanimement défavorables à Dreyfus.

Certaine de l'incohérence de cette condamnation, la famille du capitaine, derrière son frère Mathieu, tente de prouver son innocence, engageant à cette fin le journaliste Bernard Lazare. Parallèlement, le colonel Georges Picquart, chef du contre-espionnage, constate en mars 1896 que le vrai traître avait été le commandant Ferdinand Walsin Esterházy. L'Etat-major refuse pourtant de revenir sur son jugement et affecte Picquart en Afrique du Nord.

Afin d'attirer l'attention sur la fragilité des preuves contre Dreyfus, sa famille contacte en juillet 1897 le respecté président du Sénat Auguste Scheurer-Kestner qui fait savoir, trois mois plus tard, qu'il a acquis la conviction de l'innocence de Dreyfus, et qui en persuade également Georges Clemenceau, ancien député et alors simple journaliste. Le même mois, Mathieu Dreyfus porte plainte auprès du ministère de la Guerre contre Walsin-Esterházy. Alors que le cercle des dreyfusards s'élargit, deux événements quasi simultanés donnent en janvier 1898 une dimension nationale à l'affaire : Esterházy est acquitté, sous les acclamations des conservateurs et des nationalistes ; Émile Zola publie « J'Accuse...! », plaidoyer dreyfusard qui entraîne le ralliement de nombreux intellectuels. Un processus de séparation en deux de la France est entamé, qui se prolonge jusqu'à la fin du siècle. Des émeutes antisémites éclatent dans plus de vingt villes françaises. On dénombre plusieurs morts à Alger. La République est ébranlée, certains la voient même en péril, ce qui incite à en finir avec l'affaire Dreyfus pour ramener le calme. Malgré les menées de l'armée pour étouffer cette affaire, le premier jugement condamnant Dreyfus est cassé par la Cour de cassation au terme d'une enquête minutieuse, et un nouveau conseil de guerre a lieu à Rennes en 1899. Contre toute attente, Dreyfus est condamné une nouvelle fois, à dix ans de travaux forcés, avec, toutefois, circonstances atténuantes. Épuisé par sa déportation de quatre longues années, Dreyfus accepte la grâce présidentielle, accordée par le président Émile Loubet. Ce n'est qu'en 1906 que son innocence est officiellement reconnue au travers d'un arrêt sans renvoi de la Cour de cassation, décision inédite et unique dans l'histoire du droit français. Réhabilité, le capitaine Dreyfus est réintégré dans l'armée au grade de commandant et participe à la Première Guerre mondiale. Il meurt en 1935.

Les conséquences de cette affaire sont innombrables et touchent tous les aspects de la vie publique française : politique (elle consacre le triomphe de la IIIe République, dont elle devient un mythe fondateur tout en renouvelant le nationalisme), militaire, religieux (elle ralentit la réforme du catholicisme français, ainsi que l'intégration républicaine des catholiques), social, juridique, médiatique, diplomatique et culturel (c'est à l'occasion de l'affaire que le terme d'intellectuel est forgé). L'affaire a également un impact international sur le mouvement sioniste au travers d'un de ses pères fondateurs : Théodore Herzl et de par l'émoi que ses manifestations antisémites vont provoquer au sein des communautés juives d'Europe centrale et occidentale.

L'Affaire Dreyfus est, au-delà du fait divers judiciaire, une des premières affaires qui va occuper le devant de la scène « médiatique ». Une scène médiatique encore peu fournie à l'époque, puisque ce sont essentiellement les journaux qui se feront le reflet des opinions des uns et des autres. Plus largement, l'Affaire Dreyfus est un exemple de la mécanique du « bouc-émissaire ». En effet, pour simplifier les choses, et surtout pour ne pas regarder en face des manquements d'un « bon français », l'armée et la classe politique désigneront un juif comme coupable du crime d'espionnage. Cette désignation se produit dans une ambiance et dans une Europe qui est encore très antisémite. Cet antisémitisme sera d'ailleurs, une cinquantaine d'années plus tard, à l'origine du plus terrible crime commis contre l'Humanité, avec la Solution Finale (l'extermination systématique des juifs) par le régime nazi d'Adolf Hitler.

Aujourd'hui on pourrait presque dire que la situation s'est « inversée ». En effet, lors de l'affaire Dreyfus, la presse et certains écrivains/journalistes s'étaient fait les avocats d'une analyse plus fine de la situation, d'un état des lieux au-delà des préjugés. Certains médias modernes, pour des raisons de rentabilité, de vitesse, de chasse aux scoops, ont tendance à simplifier leur propos, à généraliser... Et réduire le monde à une série d'archétypes peu subtils. Mais, comme dans l'affaire Dreyfus, la question reste entière : la presse et les médias sont-ils pourvoyeurs de stéréotypes ? Ou ne sont-ils que le reflet d'une « opinion publique » ?



Exploitations

Primaire

L’Affaire Dreyfus est sans doute un peu complexe pour être abordée in extenso par des enfants de fin de primaire. Mais le concept de « bouc-émissaire » peut par contre être lui exploité. Le choix d’un article de la presse « populaire » par le professeur peut déboucher sur une petite recherche de vocabulaire... et une réflexion sur les catégories de personnes présentées par les articles (les pauvres, les délinquants, les étrangers, les SDF, etc.).

Secondaire

- Choix de quelques éditos de quotidiens francophones et discussion du sujet abordé
- Ce premier exercice peut être décliné avec des éditos qui abordent le même sujet (pas toujours systématique dans les journaux)
- Etude de la forme de texte court et argumenté, dans le but final d’écrire un édito sur un sujet d’actualité... Ou un sujet qui interpelle particulièrement les élèves.

Supérieur/Adulte

- Débat sur l’importance de la presse d’opinion aujourd’hui. « J’Accuse ! », est-ce possible aujourd’hui ? Y a-t-il encore des éditorialistes engagés ? Les « intellectuels » tels qu’ils furent définis lors de l’affaire Dreyfus sont-ils aujourd’hui encore très actifs ? (Bernard-Henri Lévy ?)
- Une presse d’opinion est-elle encore possible dans l’état actuel du monde de la presse écrite (finances, pression des annonceurs, nécessité de rendement, etc.).
- Où sont aujourd’hui les éditorialistes ? Certains chroniqueurs/humoristes n’ont-ils pas repris le flambeau ? Mais ont-ils une vraie influence ?
- La presse d’opinion pourrait-elle encore se mobiliser comme l’a fait une certaine presse française lors de l’Affaire Dreyfus ?

Livres

L’Affaire Dreyfus : Quand la justice éclaire la République, de Vincent Duclert, Editions Privat, 2010
J’Accuse ! et autres textes sur l’Affaire Dreyfus, Editions Librio, 2003

Films

L’Affaire Dreyfus, de Yves Boisset, avec Philippe Volter – TV- 1999

